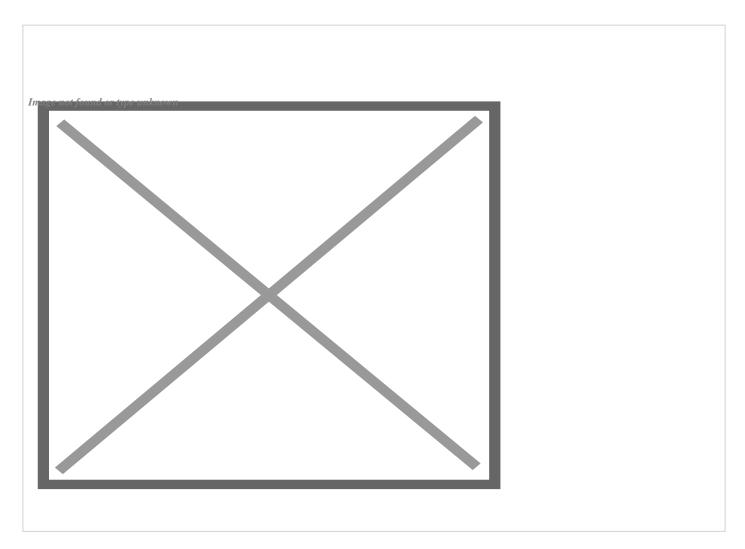
Pérou: La Cour constitutionnelle est invité à régler un conflit entre le Congrès et l'exécutif



La Havane, 28 nov. (RHC)- Le Congrès du Pérou a décidé cette fin de semaine de demander à la Cour constitutionnelle de régler le différend avec le gouvernement au sujet de la motion de confiance demandée par l'ex-Premier ministre, Anibal Torres.

Le Congrès a approuvé en plus de la requête, une mesure de précaution contre le président Pedro Castillo et son interprétation des faits.

L'exécutif soutient que le «refus catégorique» du Congrès d'admettre la motion présentée par Anibal Torres signifie que la confiance a été expressément refusée.

Le Congrès, par l'intermédiaire de son conseil d'administration, a fait savoir que la question posée n'était pas recevable et n'a ni accordé ni refusé la confiance.

A ce sujet, le ministre du Travail, Alejandro Salas, l'un des porte-parole du président, a rappelé que la Constitution établit que le pouvoir législatif doit refuser ou accorder la confiance demandée, et que la loi fondamentale a une hiérarchie supérieure aux règles de procédure du pouvoir législatif.

Le président a considéré que le parlement avait refusé la confiance et procédé en conséquence, acceptant les démissions de l'ancien Premier ministre, Aníbal Torres, et de son cabinet.

Ce qui est en jeu est la dissolution du corps législatif. Si le refus de confiance se répète, le président sera habilité à dissoudre le parlement et à demander des nouvelles élections législatives.

L'organe législatif, qui cite les enquêtes ouvertes par le bureau du procureur général pour des actes de corruption présumés, a néanmoins réparé une motion de suspension de Pedro Castillo, une mesure dont la légalité est mise en doute même par les législateurs de l'opposition.

Interrogé sur ces efforts quelques heures avant la mesure judiciaire adoptée par le Congrès, le président a déclaré que ce pouvoir devrait avoir un programme pour le pays et que s'il insiste pour avoir son propre programme, "le peuple et l'histoire le jugeront".

"Je ne me laisserai pas repousser par les caprices politiques, par la mesquinerie et les intérêts des politiciens qui veulent tourner le dos au peuple péruvien, aujourd'hui le destin de la volonté du peuple est en jeu", a déclaré Pedro Castillo, faisant référence à son élection par le vote populaire.

Source: Prensa Latina

https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/306308-perou-la-cour-constitutionnelle-est-invite-a-regler-un-conflit-entre-le-congres-et-lexecutif



Radio Habana Cuba